



Son épouse, Rose **Perretta-Langolf** ;
Sa fille, Isabelle et Alan **Croucher-Perretta**, leurs enfants :
Emilie et Christopher ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Michele PERRETTA

enlevé à leur tendre affection, le 2 octobre 2012.

Un chaleureux merci à la Fondation Mont-Calme, à Lausanne, en particulier au personnel du 2ème sud, qui l'a accueilli pendant ses dernières années.

Une messe a eu lieu à la Chapelle St-Roch, à Lausanne, dans l'intimité.

Je t'ai aimé

Je t'aime

Je te chérirai

Merci pour ton amour et ton amitié.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.